

Centre pour la conservation des terres



Centre for Land Conservation

Centre pour la conservation des terres

Qu'est-ce que le Centre pour la conservation des terres (CCT)?

- Le CCT est un organisme de bienfaisance enregistré et à but non lucratif
- Le CCT vise à promouvoir la conservation des terres privées au Canada par la recherche, la mise en place de politiques et le maintien des Normes et pratiques.
- Notre première priorité est de travailler avec des organisations de conservation et d'autres partenaires pour explorer le développement d'un programme d'assurance de la performance
 - Le CCT détient une licence auprès de la U.S. Land Trust Alliance qui permet d'adapter le libellé de la version 2017 des normes et pratiques américaines au contexte canadien; les normes canadiennes ont été révisées en 2019

Histoire

- Le CCT a évolué à partir de l'ancienne Alliance des organismes de conservation du Canada (AOCC)
- La transition a été accompagnée d'un élargissement du conseil d'administration
- Le CCT est soutenu actuellement par des fondations privées et des donateurs
- Le CCT a également reçu le soutien d'ECCE pour développer un programme d'assurance de la performance à partir des Normes et Pratiques

Des nouveaux administrateurs

- Lors de l'Assemblée générale annuelle de septembre 2020, deux nouveaux membres du conseil d'administration ont été nommés
- Conseil d'administration:
 - Nathalie Pratte, Présidente du conseil CCT
 - Tim Sopuck, Manitoba Habitat Heritage Corporation
 - Karen Cooper, Drache Aptowitzer LLP
 - Eliza Mitchell, W. Garfield Weston Foundation
 - Brian Springinotic, Habitat Conservation Trust Foundation
 - Alan Peatt, Southern BC Interior Land Trust
 - Tara Shea, l'Association minière du Canada

Qu'est-ce qu'un programme d'assurance de la performance?

- Le programme est établi à partir des Normes et Pratiques
- Chaque élément des 12 Normes est évalué selon des indicateurs de performance
- Chaque indicateur est évalué selon des critères quantitatifs et/ou qualitatifs
- Des outils sont développés pour aider les organismes dans la mise en oeuvre du programme
- Réévaluation périodique

Première étape (2020)

- L'atelier des 26 et 27 février 2020
 - Un dialogue national pour explorer les moyens de démontrer au mieux la mise en œuvre des Normes et pratiques des organismes de conservation du Canada (N et P) et les considérations relatives à la conception d'une approche qui fournisse de manière indépendante une assurance du rendement de ces efforts de mise en œuvre
 - 54 participants dont 36 organismes de conservation

Les bénéfices d'un système d'assurance de la performance

- Confiance du public, des gouvernements et des donateurs
- Transparence
- Développement d'indicateurs de performance et de systèmes de mesures
- Encouragement à l'amélioration continue des compétences
- Amélioration de la conservation des terres

Les principes directeurs

- Prendre en compte la diversité et les caractéristiques uniques des organismes à travers le Canada
- Prendre en compte les différentes tailles et capacités des organismes
- Être développé en collaboration avec les organismes de conservation, les alliances provinciales, les gouvernements et les donateurs
- Devenir un outil pour aider les organismes à développer leur capacité et leurs compétences
- Être indépendant du gouvernement
- Être implanté sur une base volontaire

Comité consultatif

- 17 membres
 - 14 organismes de conservation (y compris les trois alliances: QC, ON, BC)
 - 1 Land Trust Alliance US
 - 2 Service Canadien de la Faune
 - Et trois représentants du conseil d'administration du CCT
- Le comité s'intéresse principalement au programme d'assurance de la performance progressif basé sur les Normes et pratiques des organismes de conservation du Canada
- Le comité fournit au CCT des conseils et des recommandations techniques concernant la création et la structure d'un programme d'assurance de la performance et les processus de consultation et de mobilisation pour la mise en oeuvre d'un tel programme

Le groupe de travail

- En plus du comité consultatif, nous avons également un groupe de travail qui explore le programme d'assurance du rendement plus en détail
- Il y a 4 membres d'organismes de conservation

Deuxième étape: Consultation

- D'août à octobre, nous avons eu une consultation ouverte pour
 - Identifier les éléments de pratique prioritaires pour le programme
 - Recueillir les commentaires sur un document de discussion décrivant les questions de gouvernance
- Le processus de consultation se poursuit en 2021
- Prochaine étape: démonstration de concept

Objectifs de la phase suivante

- Les éléments de pratique identifiés sont-ils les meilleurs pour fournir l'assurance d'une organisation saine qui gère correctement les risques?
- Combien de travail (effort, temps, ressources) est nécessaire pour que les organisations participantes rassemblent et fournissent les informations et preuves requises?
- Les preuves requises sont-elles appropriées ou comment la mise en œuvre des éléments de pratique sélectionnés pourrait-elle être démontrée?
- Dans quelle mesure les preuves sont-elles évaluées au mieux par rapport aux éléments de la pratique, en particulier lorsqu'une évaluation qualitative est impliquée (par exemple, est-il suffisant qu'une politique existe ou la qualité de la politique doit-elle être prise en compte)?
- Quel type de soutien ou d'assistance une organisation trouverait-elle utile lors de l'exécution du programme d'assurance du rendement (par exemple, une aide financière ou autre)?

Troisième étape: Démonstration de concept

- Le processus ne fait que commencer
- Nous recherchons des participants pour aider cette phase suivante
- Nous contacterons directement certains organismes pour assurer une bonne représentativité
- Si vous souhaitez participer, envoyez un e-mail à info@centreforlandconservation.org

Liens entre les Normes et Pratiques des organismes de conservation au Canada et le Guide des bonnes pratiques en intendance privée

- Se référer au document produit par le RMN et le CQDE en mai 2020
- Développement d'outils par le CCT pour faciliter l'adoption des Normes et Pratiques

Prochaines étapes

- Démonstration de concept
- Développement de la structure de gouvernance
- Développement d'outils de mise en oeuvre
- Projet pilote
- Mise en place du programme

Merci!

- Si vous avez des questions, nous contacter à info@centreforlandconservation.org



Centre for Land Conservation

Centre pour la conservation des terres